

## COMMUNICATION AUX MEDIAS

# COVID-19: les acteurs neuchâtelois de la santé formalisent leur collaboration

**Sous l'égide de l'hôpital public et du canton, les institutions hospitalières privées du canton, la société neuchâteloise de médecine (SNM) ainsi que les médecins de famille et de l'enfance (MFE Neuchâtel) mettent en place un dispositif coordonné de prise en charge des urgences légères extra hospitalières non liées au coronavirus. Tous les acteurs travaillent de concert pour garantir les meilleures options de soins à la population durant cette période de pandémie.**

Les médecins membres de la SNM et de MFE Neuchâtel se sont adaptés à l'ordonnance 10a du Conseil fédéral du 21.03.2020 et ne s'occupent plus ainsi que des cas urgents de leurs patients tout se portant volontaires pour travailler pour les structures mises en place dans le canton.

Beaucoup de médecins en pratique privée travaillent ainsi actuellement en plus:

- dans les centres de dépistage et d'orientation des cas COVID-19 sur le site RHNe de Pourtalès
- supervision des centres de tri de NOMAD par téléphone
- en équipes médicales mobiles pour un appui des institutions (EMS, fondations etc.) et des patients nécessitant de l'aide à domicile

**Malgré ces activités, les médecins traitants et spécialistes continuent de rester disponible par téléphone et de voir les situations urgentes de leurs patients et sont à appeler en première ligne.**

**Autres numéros d'appel :**

- Centre de tri Nomad pour les patients suspects de COVID-19: 032 886 88 80
- Numéro du médecin de garde de votre région: 0848 134 134
- Hotline pédiatrique: 032 713 38 48

Pour les **patients adultes** sans médecins traitants ou durant les heures non-ouvrables des cabinets privés nécessitant des consultations **non-COVID-19** et sans critères de gravité, une saine collaboration mise en place entre Swiss Medical Network – groupe qui détient l'hôpital de la Providence et la Clinique Montbrillant – la permanence Volta et RHNe permettra une adaptation rapide du dispositif face aux exigences fortement évolutives de la situation.

**Dès ce mercredi 25 mars**, deux « voies vertes » à leur attention seront en place à la Permanence Volta, pour le Haut du canton, et à l'Hôpital de la Providence, pour le Littoral.

L'objectif : proposer à cette population une prise en charge des urgences non vitales et sans critères de gravité. Ce dispositif permettra à l'hôpital public de consacrer ses forces médico-soignante afin de maintenir des urgences efficaces 24/24 et 7/7 dans toutes les spécialités comme le reste de l'année en parallèle au dispositif mis en place pour les patients atteints par le COVID-19.

Le Centre de Corcelles prêtera main forte à ce dispositif. L'organisation médicale se fera en partenariat avec les médecins spécialistes de chaque institution et avec le soutien des médecins de ville volontaires.

- Les urgences de la Providence seront ouvertes de 9h00 à 20h00 et de 10h00 à 17h00 samedi
- Les urgences de la Volta seront ouvertes de 9h00 à 20h00 et de 10h00 à 17h00 samedi et dimanche
- Un tri sera effectué à l'entrée de chaque établissement

La priorité de l'hôpital public étant de garantir la prise en charge de toutes les urgences cantonales H24 7jours sur 7 en parallèle du dispositif conséquent mis en place pour le COVID-19. Il est heureux de pouvoir compter sur le soutien de personnels qualifiés venant des institutions privées du canton. Cela permet de suppléer les absences du personnel actuellement au front. D'autres contacts sont en cours pour augmenter les échanges de personnel selon l'évolution de l'épidémie. Le bloc opératoire de l'hôpital de la Providence et de la clinique Volta pourrait être immédiatement activé pour décharger l'Hôpital public des cas traumatiques urgents si cela s'avérait nécessaire.

Au-delà de l'aspect médical, l'ensemble du personnel soignant de chacun s'établissements privés se tient à disposition, prêt à intervenir pour aider l'hôpital public là où il en aura besoin. De même, Top Anesthésie et Fly Anesthésie vont prêter main forte à RHNe avec du prêt de personnel et matériel.

Neuchâtel, le 24 mars 2020

**Pour plus d'informations :**

- Bureau des médias Swiss Medical Network: [media@swissmedical.net](mailto:media@swissmedical.net) 079 607 99 69
- Permanence Volta: Yann Bichsel, directeur des soins, 078 408 18 22 (ligne spécial info)
- RHNe: Vincent Della-Santa, chef département des urgences 079 559 45 78
- Société neuchâteloise de médecine: Dominique Bünzli 032 731 88 66
- MFE Neuchâtel: Vladimir Mayor 032 841 21 21